



Compte-rendu de la rencontre du 18 octobre 2019 à Lamballe

Quinze actrices et acteurs costarmorain.e.s se sont retrouvée.s dans une salle municipale de Lamballe pour échanger sur « **l'inclusion à l'épreuve des faits et des idées** » avec la participation de Franck Gorin, enseignant en ULIS Collège.

1. Présentation et actualité des participant.e.s

- conférence gesticulée sur le validisme « *ça roule ?!* » par Armel Gueguen le 19 octobre à Plougouven, le 17 novembre à Plouneour-Ménez et le 23 novembre à Morlaix www.facebook.com/CAROULEConferenceGesticulee
- actions sur l'égalité F-G dans les cours des écoles de Lamballe
- accueil par le Pôle jeunesse de la MJC du Plateau de Cap'Ados, secteur Jeunes de l'association Loisirs Pluriel <http://lp-saint-brieuc.loisirs-pluriel.com/> pour la deuxième semaine des vacances d'automne (poursuite cet hiver et en 2020)
- spectacle gratuit le 21 novembre à Saint-Brieuc « *Carmen City #4* » par la compagnie Bataya <https://mediathequesdelabaie.fr/au-programme/rendez-vous2/1122-spectacle-carmen-city-4>
- projection-débat et autres actus d'AGLAE <https://aglae22000.wixsite.com/evenements>
- Appel à témoignages des femmes victimes de lesbophobie, biphobie et transphobie www.sos-homophobie.org/article/appel-temoignages-des-femmes-victimes-de-lesbophobie-biphobie-et-transphobie
- marche nationale contre les violences sexistes et sexuelles le 23 novembre dans toute la France www.noustoutes.org, le 17 novembre à Lamballe et le 24 novembre à Dinan
- Expositions, soirées-débats, films, rencontres professionnelles du 18 au 30 novembre à Loudéac Communauté pour les 30 ans de la convention internationale des Droits de l'Enfant www.loudeac-communaute.com/index.php/landingpage
- Festival « *MigrantScène* » du 15 novembre au 6 décembre dans toute la France <https://www.migrantscene.org/regions/bretagne-pays-de-loire/>
- Appel à projets national de la DILCRAH jusu'au 4 novembre www.dilcrah.fr/2019/10/04/appel-a-projets-locaux-mobilises-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-haine-anti-lgbt-2/
- Appel à projets « *Prix jeunesse pour l'égalité* » jusque début janvier 2020 www.inegalites.fr/7e-edition-du-Prix-Jeunesse-pour-l-egalite-c-est-parti
- Piste de travail COALLIA – Ligue de l'enseignement pour 2020 sur l'égalité F-G
- rencontre régionale Entreprendre au féminin au printemps 2020 dans le département des Côtes d'Armor sur « *Femmes et numérique* »

2. Point général RezoEE Bretagne et groupe RezoEE 22

Programmation des autres groupes RezoEE :

- Ille-et-Vilaine : violences sexistes au travail (7/10/2019)
- Morbihan : place des migrant.e.s dans la société française contemporaine (8/11/2019)
- Finistère : discriminations et santé mentale (18/11/2019)

Programmation du groupe RezoEE Côtes d'Armor :

- discrimination ou égalité... de quoi parler et comment ? (29/11/2019)
- nouveaux mots et concepts, nouvelles formes de lutte (11/6/2019)
- l'inclusion à l'épreuve des faits et des idées (18/10/2019)

Situation générale RezoEE :

- non financement par la DRJSCS (pas d'appel régional du CGET) sans plus de soutien
- soutien de Brest Métropole Océane initialement en cofinancement
- réponse rapide de la Préfecture 22 avec relais sans effets vers DDCCS et Politique de la Ville
- aucune réponse du secrétariat d'état à l'égalité F-H et à la lutte contre les discriminations
- soutien de Rennes Métropole début octobre 2019

Au final RezoEE en 2019 fonctionne avec la moitié du budget 2018 (déjà insuffisant), l'équipe d'animation poursuit donc son bénévolat partiel.

3. l'inclusion à l'épreuve des faits et des idées

→ 3.1 Définitions : l'inclusion >>> handicap

Inclusion :

A. – Action d'inclure ; résultat de l'action

B. – État d'une chose incluse naturellement ou accidentellement dans une autre.

1. État d'une chose incluse dans une autre, **appartenance d'un ensemble à un autre ensemble**
 - a) Propriété que possède un ensemble d'avoir tous ses éléments contenus dans un autre ensemble. *Relation d'inclusion*
 - b) Rapport entre deux classes tel que les éléments constituant l'une d'elles se retrouvent parmi d'autres, dans l'autre classe : l'idée **d'inclusion**, ou celle du **rapport du contenant au contenu**, se retrouve en logique (...).
2. **Présence d'un corps étranger dans un ensemble homogène auquel il n'appartient pas**, ce corps lui-même (métallurgie, minéralogie)

Synonymie : **insertion, intégration**

Antonymie : **exclusion, élimination**

www.cnrtl.fr/lexicographie/inclusion

Les principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation (UNESCO) signés en 2009 sont une réelle avancée vers l'éducation inclusive, même si la définition de ce terme reste floue car elle entremêle des dimensions politique, philosophique, pédagogique propres à chaque pays : c'est **un processus « qui vise à prendre en compte et à satisfaire la diversité des besoins de tous – enfants, jeunes et adultes – par une participation accrue à l'apprentissage, à la vie culturelle et à la vie communautaire, et par une réduction du nombre de ceux qui sont exclus de l'éducation ou exclus au sein même de l'éducation »**. Dans ce cadre, l'école inclusive peut être considérée comme un processus de reconfiguration de l'organisation scolaire, qui vise à inclure de plein droit l'ensemble des enfants.

Dans l'exemple du handicap, un modèle social adopté dans les années 1970 incrimine les formes d'organisation sociale comme étant en partie à l'origine de la production des situations handicapantes (d'où l'expression « personne en situation de handicap » qui insiste sur l'aspect social plutôt que sur l'aspect médical). Ainsi, **contrairement aux politiques d'intégration, qui sont fondées sur l'adaptation des élèves au système scolaire, l'école inclusive appelle à la responsabilité et à l'adaptabilité des institutions elles-mêmes.**

<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/464/files/2019/02/Edubref-fevrier-2019.pdf>

L'Ecole passe en un siècle d'une logique de ségrégation à l'intégration puis l'inclusion. Exemples :

- 1909 : Certificat d'aptitude à l'enseignement des enfants « arriérés »
- 1975 : loi pour la scolarisation et obligation éducative de toutes et tous
- 2005 puis 2013 : lois sur l'inclusion scolaire
- 2017 : Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

→ **3.2 De la discrimination en raison de la situation de handicap**

Exercice de conscientisation : voici quelques affirmations, cochez la case qui vous correspond :

- *Je n'ai jamais eu des difficultés à être scolarisé parce que les locaux n'étaient pas accessibles.*
- *Je n'ai jamais entendu des enseignants me dire que je n'avais pourtant pas l'air d'avoir un handicap.*
- *Je n'ai jamais été confronté à des enseignants qui m'imputaient un manque d'effort relativement à une production où j'avais fait un effort, mais où ma situation de handicap me rend difficile d'obtenir des performances élevées même en faisant des efforts.*
- *Je n'aurais pas eu besoin que les enseignants adaptent les supports pédagogiques pour qu'ils prennent en compte mes spécificités fonctionnelles ou cognitives.*
- *Je n'ai jamais été confronté au fait que les autres élèves se moquent de moi du fait d'une différence physique ou d'une différence psychique.*
- *À l'école, je n'ai jamais entendu le nom de ma différence physique ou psychique utilisée comme une insulte ou comme une remarque péjorative.*
- *Je n'ai jamais été confronté au fait que l'on me dise que cette poursuite d'étude n'était pas pour moi du fait de ma situation de handicap.*
- *Je n'ai jamais eu l'impression que ma différence physique ou psychique faisait peur aux autres élèves ou étudiants.*

<http://pedagogie-antidiscrimination.fr/course/view.php?id=7>

En France, une personne sur six est en situation de handicap et 80 % des handicaps sont invisibles.

Pour le Défenseur des Droits le critère du handicap devient, en 2017, le premier motif de saisine de l'institution (21,8 %), avant le critère de l'origine - ethnie ou race (17,6 %). En 2018 le handicap reste largement en tête des critères invoqués (22,8%), devant l'origine (14,9%) et l'état de santé (10,5%) parmi les 5 631 saisines reçues en 2018 mettant en cause une discrimination.

www.defenseurdesdroits.fr/fr/outils/les-discriminations-liees-au-handicap-et-a-letat-de-sante

La loi n° 2005-102 définit la notion de handicap de la manière suivante : « **Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.** »

On parle ainsi de « validisme » ou de « capacitisme » pour désigner la norme implicite à partir de laquelle les personnes en situation de handicap sont jugées d'une manière déficitariste par rapport aux personnes valides. La critique de la normativité de la société et de l'approche médicale du handicap a en particulier été mise en avant par le courant du « modèle social » du handicap.

→ **3.3 Expériences et initiatives locales**

intervention de Franck Gorin, enseignant en ULIS au collège Racine

- Définition, public, accès à l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
- articulation entre le dispositif ULIS et les classes du collège, lien entre les élèves pris en charge et les autres élèves
- l'ordinaire de l'ULIS et l'exceptionnel des projets (aménagement des loges du festival Art-Rock, réalisation d'un court-métrage avec résidence d'artiste, ...)
- Pourquoi ce type d'actions, pour quels effets ?
- Questions/réponses

intervention de François Thomas, directeur MJC de Lamballe

- présentation du Café des langues <http://mjclamballe.com/2019/08/28/cafe-des-langues/>
- Pourquoi ce type d'actions, pour quels effets ?
- Questions/réponses

intervention de Françoise Valy et Juliana Pidoux CAJMA 22

- Faute de temps ce témoignage n'a pu être présenté. Il s'agissait de présenter deux actions mêlant - à places égales et de manière non ponctuelle - des mineurs non accompagnés (MNA ex MIE) avec d'autres jeunes ou adultes briochins.

Autres initiatives locales

- création de l'unité Vent du large par les Scouts de St Brieuc
www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/les-scouts-de-saint-brieuc-creent-l-unite-vent-du-large-afin-d-inclure-les-adultes-handicapes-6547125
- création du Service départemental de l'école inclusive dans les Côtes d'Armor :
www.ac-rennes.fr/DSDEN22/cid143887/accompagnement-des-eleves-en-situation-de-handicap-dans-le-22-rentree-2019.html

→ **3.4 Un peu de lecture**

D'où vient l'école inclusive

Note EduBref, 4 pages, février 2019

<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/464/files/2019/02/Edubref-fevrier-2019.pdf>

« On nous parle d'inclusion et là, ils disent ouvertement que ces élèves-là ne comptent pas ? »

Les enseignants du collège Henri Barbusse sont en grève depuis la rentrée. Le rectorat ne prend pas en compte dans le calcul des effectifs les élèves à besoins particuliers, à moitié en classe ordinaire et à moitié dans des dispositifs adaptés.

www.liberation.fr/france/2019/09/09/on-nous-parle-d-inclusion-et-la-ils-disent-ouvertement-que-ces-eleves-la-ne-comptent-pas_1750193

L'inclusion des élèves à « besoins éducatifs particuliers », une fausse promesse d'égalité

La loi de 2005 instaurant le droit des élèves porteurs de handicap à être scolarisés dans l'établissement le plus proche de leur domicile permet en réalité de laisser perdurer l'insuffisance des instituts médicalisés et de l'accueil en hôpital de jour.

www.liberation.fr/debats/2019/10/01/l-inclusion-des-eleves-a-besoins-educatifs-particuliers-une-fausse-promesse-d-egalite_1754745

Apprendre (dans) l'école inclusive

Dossier de veille, 36 pages, janvier 2019

<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/127-janvier-2019.pdf>

Vers une société inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes

Dossier de la revue Éducation et société inclusives n°85, 2019

<https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-education-et-societe-inclusives-2019-1.htm>

Extrait : « *La démarche inclusive s'intéresse à tous les acteurs de l'école et au soutien dont tous ont besoin pour être en situation de participer pleinement socialement et d'apprendre. La scolarité de tous, reposant sur cette volonté d'équité et d'universalité, ne concerne donc pas spécifiquement les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. La focale n'est pas mise sur les solutions à trouver pour que la personne dite différente se conforme à une norme préétablie. En revanche, **une vision inclusive prône des ajustements multiples, différenciés et sans cesse à renouveler par chaque membre de la communauté afin d'améliorer la participation sociale de tous, en agissant sur les conditions de l'environnement.***

Un tel renversement de paradigme n'a rien d'évident, car historiquement, l'école et le travail enseignant se sont construits sur le mode de la séparation et de l'exclusion. L'école longtemps considérée comme un sanctuaire, un lieu et un temps séparé du monde dédié à la transmission appropriation de savoirs scolaires, est ainsi tramée par des frontières visibles, « les murs », et invisibles qui la structurent et la protègent du monde extérieur. Ces frontières fixent ainsi ce qui est dans la classe et hors de la classe, dans l'école et hors de l'école.

*À rebours de cette structuration traditionnelle de l'école, la volonté institutionnelle d'ouvrir l'école au monde extérieur n'est pas nouvelle. Toutefois, elle est aujourd'hui renforcée par un ensemble de discours et textes officiels qui visent à mettre en place une école inclusive. Ce projet d'une école pour la réussite de tous les élèves suppose notamment la collaboration entre une pluralité d'acteurs et impose aux enseignants de travailler avec d'autres professionnels dans et hors de l'école. **Ces injonctions à la collaboration et donc à l'ouverture de la classe et de l'école questionnent les territoires et les frontières traditionnels. Elle confronte les enseignants à une altérité souvent tenue à l'écart, elles questionnent également leur légitimité à intervenir sur le territoire des autres ou sur de nouveaux territoires.** Plus généralement, les prescriptions pour une école inclusive font peser sur les enseignants ordinaires et professionnels spécialisés de nouvelles exigences, et supposent bien souvent la mobilisation de nouvelles compétences professionnelles. »*

Le handicap, un impensé des enseignements disciplinaires ?

Article de Cécile Morin, CLHEE, juin 2019

<http://clhee.org/2019/06/23/le-handicap-un-impense-des-enseignements-disciplinaires/>

Extrait : « *Les personnes handicapées constituent une population particulièrement dominée socialement et politiquement. Et la vigueur des représentations qui essentialisent les personnes handicapées conduit nombre d'enfants et d'adolescents à intérioriser une vision dépréciée d'eux-mêmes, à se sentir illégitimes, et, en l'absence de contre-discours ou de récits alternatifs à ces représentations dominantes, à se construire dans le désamour de soi, de leur corps, sans possibilité d'identification positive. Car pour sortir de l'aliénation qu'engendre la circularité des discours et des images validistes qui présentent avec une redoutable constance le handicap comme une tragédie individuelle, et comme un problème voire un fardeau pour la société, il faut, à un moment de son parcours, rencontrer une parole, un texte, qui reconnaissent le caractère arbitraire des normes valido-centrées organisant le monde social. Une parole, un texte, qui ouvrent la possibilité de s'émanciper des assignations identitaires et des stéréotypes auxquels ces jeunes sont constamment renvoyés. Et, sauf à renoncer totalement à la vocation émancipatrice de l'enseignement scolaire, il serait souhaitable que cette parole soit d'abord entendue à l'école. »*

4. RezoEE en 2020 dans les Côtes d'Armor

Rendez-vous début 2020 à Saint-Brieuc !

Damien Boisset pour l'équipe d'animation [RezoEE](#)